Les événements clefs du mois

Les travailleurs migrants birmans subissent de plein fouet les conséquences du coup d'État en Thaïlande.
La junte thaïlandaise a durci sa politique vis-à-vis des migrants clandestins et semble avoir lancé une chasse aux travailleurs migrants illégaux. Ceux-ci jouent pourtant un rôle majeur dans l'économie du pays. Le 12 juin, il a été rapporté que plus de 1 000 travailleurs migrants birmans avaient été détenus en Thaïlande depuis le 3 juin. Le 16 juin, la junte thaïlandaise a refusé de reconnaitre cette répression, déclarant que des efforts étaient simplement fait pour « *les garder sous contrôle* ».

Pourtant dès la 1ère semaine après le coup d'État, les autorités cambodgiennes ont annoncé que plus de 110 000 migrants cambodgiens avaient fui la Thaïlande de peur de faire les frais de cette politique hostile à leur égard. Un grand nombre de birmans, de cambodgiens et de laotiens ont également été reconduis à la frontière par les militaires thaïlandais.

Le gouvernement birman s'est engagé à mettre fin aux violences sexuelles dans les conflits. Le 6 juin, la Birmanie est devenue le 150eme pays à signer cette déclaration d'engagement. Les ONGs ont salué cette décision mais craignent que ce nouvel engagement soit une promesse en l'air de plus. L'organisation Burma Campaign UK a appelé les autorités birmanes à publier le plan d'action et les mesures concrètes qu'elles comptent mettre en place, notamment pour mettre fin à l'impunité des violences sexuelles.

L'article 59(f) de la constitution ne devrait pas être abrogé. Le 10 juin, les 31 membres parlementaires du comité de révision des propositions d'amendements de la constitution, ont décidé par un vote de 26 contre 5, de conserver l'article 59(f) de la constitution. Cet article empêche toute personne mariée à un étranger ou ayant des enfants avec un étranger de concourir à la présidence du pays. Aung San Suu Kyi ne devrait donc pas être en mesure de se présenter aux élections générales de 2015. Les recommandations du comité seront présentées prochainement au Parlement pour discussion et vote.

L'armée birmane a rompu l'accord de paix, passé il y a 2 ans, avec l'Armée de Libération Nationale Karen (KNLA). Le 13 juin, les troupes de la Tatmadaw ont tué un soldat de la KNLA qui revenait de son travail et attaqué un camp de la KNLA situé à proximité. La victime et le bataillon se trouvaient pourtant sur les territoires contrôlés par l'Union Nationale Karen. Le lendemain, près de 80 soldats de l'armée birmane ont à nouveau attaqué l'avant-poste d'une brigade de la KNLA.

Info Birmanie
La Ruche - 84, quai de Jemmapes - 75010 Paris
07 62 80 61 33
infobirmanie@gmail.com
www.info-birmanie.org

INFO BIRMANIE

Les Nouvelles de Birmanie
Juin 2014

Le processus de vérification de la citoyennté débute dans l'Etat d'Arakan. Le 15 juin les autorités ont commencé à inviter les familles Rohingya à participer à un processus de « vérification de leur citoyenneté ». Seuls les Rohingyas qui s'étaient enregistrés en tant que « bengali » lors du recensement national qui a eu lieu au mois de mars dernier, sont pour l'instant concernés. « La vérification », basée sur la loi de citoyenneté de 1982, stipule que « toute personne pouvant présenter des documents » prouvant que sa famille vivait dans l'État d'Arakan avant le 4 janvier 1948, serait « éligible pour poser une candidature en vue de devenir un citoyen naturalisé ». La citoyenneté est toutefois sujette à des conditions que le régime est susceptible de révoquer s'il perçoit une quelconque offense.

Les conditions de vie dans les camps de déplacés sont « effroyables ». Le 17 juin, après une visite de 4 jours dans les camps de déplacés des Etats Kachin et d'Arakan, la sous-secrétaire générale aux affaires humanitaires de l'ONU, Kyung-Wha Kang, a déclaré : « *Dans l'Etat de Rakhine, j'ai assisté à un niveau de souffrance humaine dans les camps que je n'ai personnellement jamais vu auparavant, avec des hommes, des femmes et des enfants vivant dans des conditions épouvantables avec de sévères restrictions à leur liberté de mouvement, à la fois dans les camps et dans des villages isolés. Beaucoup de gens ont un accès tout à fait insuffisant aux services de base tels que la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement* ».

Les discriminations contre les Rohingyas continuent : Le 3 juin, la police a déclaré qu'elle comptait arrêter 50 Rohingyas du village de Du Chee Yar Tan suite aux violences du mois de janvier (qui avaient fait une quarantaine de morts Rohingyas et déclenché la fureur des bouddhistes extrémistes contre la minorité musulmane). Le 30 mai, une cour aurait déjà condamné 13 villageois du même village à 7 ans de prison pour leur implication présumée dans les violences. Parmi eux, beaucoup sont âgés de plus de 60 ans. Le 22 juin, les soldats de la Tatmadaw du district de Maungdaw, dans l'Etat d'Arakan, ont détruit plusieurs exploitations de bétel, le seul moyen de subsistance de plusieurs familles Rohingyas. Le 5 juin la police anti-émeute a brulé 25 magasins appartenant à des Rohingyas dans un marché du district de Maungdaw et a arrêté leurs propriétaires. Ce ne sont que quelques exemples des nombreuses discriminations dénoncées ce mois-ci.

La Birmanie est le 6ème pays d'origine des réfugiés dans le monde, juste après la République Démocratique du Congo et la Somalie. Le 20 juin (Journée mondiale des réfugiés), l'UNHCR a publié son rapport annuel, indentifiant la Birmanie comme la 6ème source de réfugiés dans le monde. En 2012, elle était située à la 7ème position. En décembre 2013, 479 600 réfugiés étaient originaires de Birmanie et 45 038 demandes d'asiles étaient en cours. Ces chiffres devraient encore être en hausse en 2014 car le 10 juin, l'UNHCR a déclaré qu'entre janvier et avril 2014, presque 15 000 personnes – principalement Rohingyas – ont fui la Birmanie par bateaux. Nombreux sont ceux qui se retrouvent exploités et abusés par les passeurs et les trafiquants.

AGISSONS POUR LA PAIX ET LA DÉMOCRATIE EN BIRMANIE

Info Birmanie
La Ruche - 84, quai de Jemmapes - 75010 Paris
07 62 80 61 33
infobirmanie@gmail.com
www.info-birmanie.org

Le focus du mois

9 juin : 3ème anniversaire de la reprise des combats entre l'armée birmane et l'Armée Indépendante Kachin (KIA).

Il y a 3 ans, l'armée birmane a rompu un accord de cessez-le-feu conclu 17 ans plus tôt avec l'Armée d'Indépendance Kachin (KIA) et a lancé une offensive militaire contre le peuple Kachin. Depuis, les forces armées et le gouvernement birman ont commis de multiples violations des droits de l'homme en toute impunité. Parmi les exactions les plus odieuses, des allégations crédibles font état de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Certains de ces actes criminels constituent des infractions graves aux Conventions de Genève. Les forces armées birmanes ont notamment délibérément ciblé les civils, commis des viols et des violences sexuelles, des exécutions et des détentions arbitraires et des actes de torture. ils ont aussi entravé l'accès à l'aide humanitaire.

En 3 ans, plus de 120 000 personnes ont été forcées de fuir leur maison et ont été déplacées. Au moins 200 villages ont été détruits.

Aujourd'hui, la situation humanitaire dans l'Etat Kachin est préoccupante, la population manque d'abris, de nourriture et de soins médicaux. Le Kachin Peace Talk Creation Group a déclaré que "l'*impact de cette guerre est considérable. Beaucoup ont perdu leurs terres, leurs plantations et leurs moyens de survie. Ces personnes ne peuvent plus subvenir aux besoins de leurs enfants. Elles vivent au milieu de nulle part, sans perspectives. La population a perdu espoir, elle a désespérément besoin d'aide.*"

Le 9 juin 2014, 55 organisations internationales de défense des droits de l'homme en Birmanie (dont Info Birmanie) ont appelé le gouvernement birman à cesser immédiatement ses attaques dans l'État Kachin et le nord de l'État Shan, à mettre fin aux hostilités, à rétablir la paix, à protéger son peuple et à se retirer jusqu'aux positions qu'elle détenait avant la rupture du cessez-le-feu.
Mais malgré les pourparlers de paix, les engagements des autorités et les alertes des organisations de la société civile, au mois de juin, l'armée birmane a envoyé plus de troupes dans ces zones de conflits et à attaquer encore davantage les armées indépendantes Kachin, Shan et Ta'ang. Ce mois-ci, au moins 17 affrontements ont été recensés contre les armées indépendantes et 5 attaques ont ciblé directement les civils dans l'État Kachin et le nord de l'État Shan.

Info Birmanie
La Ruche - 84, quai de Jemmapes - 75010 Paris
07 62 80 61 33
infobirmanie@gmail.com
www.info-birmanie.org

INFO BIRMANIE

Les Nouvelles de Birmanie
Juin 2014

Les chiffres du mois

Au mois de juin, la NLD et Génération 88 ont mené une campagne à travers le pays pour l'amendement de l'article 436 de la constitution de 2008. Bien que les autorités kachin et Chin n'ait pas autorisé la tenue de meeting public, le 30 juin la campagne avait déjà réuni

3.3 millions de signatures.

Adrian Edwards, le porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a affirmé au mois de juin que les musulmans Rohingyas continuaient de fuir la Birmanie par milliers. Plus de **86 000 personnes** auraient fui en bateau à travers la baie du Bengale depuis juin 2012.
Les bateaux sont surpeuplés et présentent des problèmes techniques.
Les personnes qui décèdent en cours de voyage sont jetées par-dessus bord, selon les témoignages recueillis par le HCR.

Ces personnes sont victimes d'«abus croissants» de la part des trafiquants et des passeurs durant le voyage mais aussi à leur arrivée en Thaïlande ou en Malaisie. Certaines sont enfermées dans des cages ou des camps surpeuplés dans la jungle en attendant que leur famille paie une rançon.

Info Birmanie
La Ruche - 84, quai de Jemmapes - 75010 Paris
07 62 80 61 33
infobirmanie@gmail.com
www.info-birmanie.org